

Philippe CADILHAC

Notaire associé

SELARL titulaire d'un office notarial

2, rue du Corps Franc Pommiés - BP 10

65230 CASTELNAU-MAGNOAC

E-Mail : philippe.cadilhac@notaires.fr

Successesseur de Mes Pierre DHERS
et Marie-Hélène MIQUEL-DHERS

Téléphone : 05 62 99 80 08

Fax : 05 62 99 81 31

Etude fermée le Lundi

MAIRIE
SERVICE URBANISME

65230 CASTELNAU MAGNOAC

Dossier : A 2021 00104 / CTS HUTTEL / EVANS

CASTELNAU-MAGNOAC, le 04 mai 2021

Madame, Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli, un questionnaire concernant un immeuble situé à CASTELNAU MAGNOAC (65230), et cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AB	0314	12 RUE DE VILLENEUVE	01 a 65 ca
Contenance totale				01 a 65 ca

Ledit immeuble appartenant à :

Madame Olga HUTTEL demeurant à CLAPIERS (34830), Le Clos, 7 impasse des Lauriers.

Madame Tatiana HUTTEL demeurant à PEGUILHAN (31350), .

Monsieur Jean-Marie HUTTEL demeurant à MONTPELLIER (34000), 150 rue del Boun Souléou.

Madame Catherine HUTTEL demeurant à LATTES (34970), chemin du Mas des Jaumes.

Monsieur Edouard HUTTEL demeurant à BERNADETS DESSUS (65190), 2 chemin de Bonnefont.

Madame Brigitte HUTTEL demeurant à FONSORBES (31470), impasse du Pasticicié.

Je vous remercie de bien vouloir me retourner ce questionnaire dûment rempli, ainsi qu'un **certificat de numérotage** et un **certificat d'alignement**.

Dans cette attente,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.


NOTAIRE
Me Philippe CADILHAC

A retourner à :

Philippe CADILHAC

2 rue du Corps-Franc Pommiés
B.P. 10
65230 CASTELNAU MAGNOAC

Références dossier : A 2021 00104 / - CTS HUTTEL / EVANS

Adresse du bien : CASTELNAU MAGNOAC (65230)

Références cadastrales du bien :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AB	0314	12 RUE DE VILLENEUVE	01 a 65 ca
Contenance totale				01 a 65 ca

OUI NON

Existe-t-il sur votre commune :

- Un **PLAN D'OCCUPATION des SOLS (POS)**

Si oui, dans quelle zone le bien se situe t'il (entourer la zone SVP) ?

En zone : **U** {a, b, c ou y} ou **NA**, ou **NB** ou **NC** ou **ND**

- Un **PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**

Si oui, dans quelle zone le bien se situe t'il (entourer la zone SVP) ?

En zone : **U** ou **AU** ou **A** ou **N**

- Une **CARTE COMMUNALE** (L.124-1 du Code de l'urbanisme)

Si oui, dans quelle zone le bien se situe t'il ?

- Secteur où les constructions sont autorisées

- Secteur où les constructions ne sont pas admises

OUI NON

Cet immeuble se trouve- t-il inclus dans :

- une zone de droit de préemption urbain non renforcé.....

- une zone de droit de préemption urbain renforcé.....

- une zone de droit de préemption commercial institué en vertu
des articles. L.214-1 et suivants du Code de l'urbanisme.....

- une zone d'activité transférée à une communauté de
communes ou E.P.C.I. (Etablissement Public de Coopération
Intercommunale)

- une zone d'aménagement différé
- une zone d'aménagement concerté
- une zone d'environnement protégé
- un département soumis à la taxe départementale des espaces naturels sensibles
- une zone de droit de préemption au titre des espaces naturels sensibles départementaux
- une zone de rénovation urbaine
- un périmètre de restauration immobilière
- un périmètre de résorption de l'habitat insalubre
- une zone interdite au stationnement des caravanes d'habitation

OUI NON

Est-il de plus situé :

- dans une zone de carrières, marnières ou de cavités souterraines.....
- dans une zone de carrières à ciel ouvert
- dans une zone inondable
- dans une réserve naturelle
- dans une zone "Natura 2000"
- dans un secteur dit "secteur sauvegardé"
- à proximité d'un monument historique.....
- dans une zone d'architecture imposée
- dans une zone à caractère pittoresque
- dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable
- dans une zone d'Appellation d'Origine Contrôlée
- dans une zone nécessitant une autorisation de travaux préalable pour la division en plusieurs locaux à usage d'habitation (*)
- dans le périmètre d'une opération de réhabilitation de l'immobilier de loisir
- dans le périmètre d'une opération de remembrement en cours.....
- dans le périmètre d'un point de captage d'eau
- dans un plan d'épandage de boues urbaines
- dans un périmètre boisé à conserver
- dans le périmètre d'un passage piétonnier (loi littoral)
- dans le périmètre d'une opération de remembrement en cours.....
- dans une zone de Protection du Patrimoine Architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)
- dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)
- dans le périmètre d'une association de chasse agréée

(*) Dans l'affirmative, merci de joindre une copie de l'autorisation

- dans une zone couverte par un plan de prévention des risques technologiques ou naturels..... *Seulement agricoles*

Dans l'affirmative (joindre la copie des arrêtés) :

Quels sont les risques prescrits par le(s) plan(s) :

.....

Quels sont les risques approuvés par le(s) plan(s) :

.....

- dans un lotissement autorisé avant le 30 juin 1986
- Dans l'affirmative, les formalités prévues par l'art. R.315-44.1 du Code de l'urbanisme ont-elles été accomplies ?*
- Les colotis ont-ils demandé le maintien des règles d'urbanisme spécifiques à ce lotissement ?*
- sur le tracé de la ligne TGV ou LGV (sud Europe atlantique).....
- Dans l'affirmative, merci de fournir le plan de situation du tracé.*

OUI NON

Cet immeuble fait-il l'objet :

- d'un arrêté de péril, d'insalubrité ou d'interdiction d'habiter
- d'une servitude d'alignement ou de réserve publique.....

OUI NON

Cet immeuble est-il contigu :

- à une parcelle de taillis ou bois appartenant à la Commune
- Si oui, est-elle soumise à un document d'aménagement
- à une forêt domaniale

OUI NON

Cet immeuble est-il desservi :

- par une voie publique nationale
- par une voie publique départementale.....
- par une voie publique communale
- par une voie rurale.....
- par une voie privée

Nom de la voie et numéro :

OUI NON

Existe-t-il pour cet immeuble :

- des servitudes ou des projets en cours pouvant l'intéresser.....

Dans l'affirmative, lesquels :

.....

- des particularités concernant le réseau d'assainissement ou des obligations particulières en l'absence d'assainissement public.....

Dans l'affirmative, lesquelles :

.....

OUI NON

L'immeuble est-il raccordé à :

- un réseau collectif d'assainissement pour les eaux pluviales
- un réseau collectif d'assainissement pour les eaux usées

Dans l'affirmative, nom de l'organisme chargé du contrôle :

Raccordé au tout à l'égout existant.....

Pollutions :

- la commune a-t-elle connaissance de l'existence d'installations classées et/ou d'éventuelles pollutions pouvant exister sur le terrain et dans le voisinage

Dans l'affirmative, lesquelles :

.....

Secteur d'information sur les sols :

Le terrain est-il concerné par un projet de création de secteurs d'information des sols OUI NON

Le terrain est-il situé dans un secteur d'information des sols

Dans l'affirmative, merci de joindre la copie de l'arrêté préfectoral

..... OUI NON

Existe-t-il un arrêté préfectoral concernant les **Termites** ?

L'immeuble est-il situé dans un secteur contaminé ou susceptible d'être contaminé par la **Mérule**

L'immeuble est-il contaminé par la **Mérule** ?

Servitudes administratives et contraintes diverses :

Cet immeuble fait-il l'objet d'autres servitudes administratives et contraintes diverses OUI NON

(fournir les plans le cas échéant et la copie des arrêtés)

Si oui, lesquelles ?

Fiscalité des terrains à bâtir : OUI NON

- le terrain est-il classé en zone constructible depuis plus de 18 ans...

- le Conseil municipal a-t-il pris une délibération instituant une taxe sur la vente des terrains à bâtir (article 1529 du C.G.I.)

Dans l'affirmative, merci de joindre une copie de la délibération

- le terrain a-t-il fait l'objet d'un classement postérieurement au 13 janvier 2010 par un plan local d'urbanisme ou par un autre document

d'urbanisme, en zone urbaine ou à urbaniser ouverte à l'urbanisation ou par une carte communale dans une zone où les constructions sont autorisées (article 1605 nonies du C.G.I.)

Dans l'affirmative, merci de joindre une copie de la délibération

Fait à : *Castelnau-Magnoac*

Le : *6 mai 2011*

Signature et cachet de la Mairie



P/O
Da G



Castelnau-Magnoac, le 6 mai 2021

Maître Philippe CADILHAC
Notaire associé
2, rue du Corp Franc Pommiès
65230 Castelnau-Magnoac

Maître,

En réponse à vos demandes concernant le bien cadastré section AB 314 sis au 12, rue de Villeneuve à Castelnau-Magnoac (Castelnau-Magnoac) et appartenant à Madame Olga HUTTEL demeurant à CLAPIER (34830), Le Clos, 7 impasse des Lauriers. Madame Tatiana HUTTEL demeurant à PÉGUILLAN (31350), Monsieur Jean-Marie HUTTEL demeurant à MONTPELLIER (34000), 150 rue del Boun Souléou Madame Catherine HUTTEL demeurant à LATTES (34970), Chemin du Mas des Jaumes Monsieur Edouard HUTTEL demeurant à BERNADETS DESSUS (65190), 2 Chemin de Bonnefont Madame Brigitte HUTTEL demeurant à FONSORBES (31470), impasse du Pasticié.

je vous informe des éléments suivants :

- Ce bien est numéroté 12, Rue de Villeneuve
- Il n'est soumis à aucun plan d'alignement communal.
- Il ne fait l'objet d'aucun arrêté de péril, d'aucune d'déclaration d'insalubrité

Vous souhaitant bonne réception de ma réponse,

Je vous prie d'agréer Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire



Bernard VERDIER

2/0